



index égalité femmes-hommes permettant de mesurer les écarts de rémunération et de situation entre les femmes et les hommes dans la FPT

calculés et publiés conformément aux dispositions du décret 2024-801 du 16 juillet 2024

	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	TOTAL
	<i>Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires</i>	<i>Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les contractuels</i>	<i>Écart de taux d'avancement de grade (promus/promouvables)</i>	<i>Nombre d'agents publics du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations</i>	
Conseil régional de Guadeloupe	47	10	25	4	86

Fait à Basse-Terre, le 30 septembre 2025

Pour le président du conseil régional
et par délégation



Le directeur des ressources humaines
Vincent CZAPLA